



COUP DE THÉÂTRE AU CCE !

C'est arrivé : Radio France est touchée de plein fouet par les conséquences de la loi du 5 mars relative à l'audiovisuel public.

Le président Cluzel annonce, ce mardi 17 mars, aux élu-e-s du CCE que les employeurs de l'audiovisuel public s'apprêtent à dissoudre leur association (l'AESPA).

Conséquences : la remise en cause de la Convention collective de l'audiovisuel public et de ses avenants journalistes et musiciens, et le démantèlement de l'audiovisuel public (séparation de la radio et la télévision).

Ce qu'ils veulent nous faire perdre :

- la couverture sociale avec tous les droits qui en découlent (jours de congé, RTT, enfants malades, indemnités de départ en retraite, de licenciement...)
- le système salarial avec ses automatismes (échelons) et la reconnaissance de l'ancienneté.

Le SNRT-CGT appelle à une mobilisation exemplaire :

**mercredi 18 mars :
assemblée générale Hall A - 1^{er} étage à 12h30**

**jeudi 19 mars :
grève générale et les manifestations partout en France.**

**Pour la manifestation à Paris :
Rendez-vous du SNRT CGT à 14h devant le Cirque d'Hiver jusqu'à Nation**

Paris, le 17 mars 2009

SNRT-CGT de RADIO FRANCE ☒ 116, avenue Kennedy 75220 PARIS CEDEX 16 pièce 9533

☎ 01 56 40 28 83 ☎ 01 56 40 34 05 ✉ e-mail contact@cgt-radiofrance.org

Site internet : <http://www.cgt-radiofrance.org>